Département de l'Hérault ARRONDISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 1er JUILLET 2024

Présents: Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Bernard GUERRERE. Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Mylène NAUDIN, Ludivine ALBERT.

Procurations: Mme Marie CHOLLET à Mme Françoise CRASSOUS, M. Thierry CELMA à Mme Mylène NAUDIN, M. Laurent FUSTER à M. Claude VIDAL, Mme Myriam AGUILA à M. Bernard GUERRERE, Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, M. Julien RIBES à M. René COUSIN, Mme Laure GIMENO à M. Yann RAMIREZ.

Absents excusés: MM. Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Absente: Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : Mme Agnès TOMASO

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 4 Décembre 2023, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre la prise en compte des avancements de grades du 2° semestre 2024 et la création d'un poste d'adjoint du patrimoine.

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 20 voix pour dont 7 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1ière classe
- 1 Adjoint du patrimoine
- 3 Adjoint administratif principal 1° classe
- 1 Adjoint administratif principal 2° classe
- 1 Adjoint administratif territorial
- 1 Brigadiers chef principaux
- 1 Gardien-Brigadier
- 1 Animateur principal 2° classe
- 1 Adjoint d'animation principal territorial 2° classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1° classe
- 1 Ingénieur territorial
- 1 Technicien principal 1ière classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 9 Adjoints techniques principaux 1° classe
- 2 Adjoints techniques principaux 21ème classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Agnès TOMASO

Le Maire.

Jean-François GUIBBERT

DE BEZIERS

Objet:

Modification du Tableau de l'effectif communal

N°: D - 2024 - 07 - 01 - 04

Nombre de Membres

Afférents En exercice Qui ont pris part à la délibération Au consell 24 23

20

Envoyé en préfecture le 05/07/2024 Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 0 5 JUIL. 2024

ID: 034-213401359-20240701-D 2024 07 01 04-DE

Après dépôt en Préfecture De l'Hérault, le U 5 JUIL. 2024 Et publication ou notification Du (15 HH, 2024 Le Maire: